

Étude sur la protection des objets

Questionnaire pour une demande de conseil sur les mesures individuelles de protection des objets, y compris visite des lieux

L'administration communale de Bertrange offre à ses citoyens la possibilité de demander des conseils sur les mesures individuelles de protection des biens immobiliers.

Dans le cadre de cette prestation, une visite du bâtiment est effectuée en votre présence et en présence du personnel spécialisé d'un bureau d'études. Vous recevrez ensuite un rapport contenant des recommandations sur les mesures à prendre afin de protéger le bâtiment contre les inondations. Vous pourrez ensuite les faire mettre en œuvre par une entreprise spécialisée.

La consultation, y compris la visite de votre maison ou de votre bâtiment, est sans frais pour vous. Cependant, les coûts de planification et de mise en œuvre des mesures recommandées sont à la charge du propriétaire. Pour les mesures individuelles de protection des biens immobiliers, il est possible, le cas échéant, de demander une aide financière auprès du Fonds pour la gestion de l'eau (FGE). Pour plus d'informations, consultez le site www.waasser.lu.

Après évaluation de toutes les demandes reçues, l'administration communale vous contactera pour convenir d'un rendez-vous pour la consultation. Les rendez-vous pour les consultations seront attribués en fonction du degré d'exposition indiqué sur les cartes des pluies torrentielles ou en fonction du degré d'exposition lors d'événements passés.

Afin de traiter votre demande et de réaliser l'étude de protection des biens, vos informations seront transmises au bureau d'études mandaté (voir la rubrique « Protection des données » ci-après).

Tous les champs obligatoires (*) doivent être remplis !

* Demande de consultation, y compris une visite à domicile ☐ Oui, je souhaite demander un conseil, y compris une visite à domicile. ☐ Non, je ne souhaite ni conseil, ni visite à domicile.

* Avez-vous déjà constaté un problème d'inondation dans le bâtiment lui-même ou autour de celui-ci? ☐ Oui ☐ Non

*** Données sur l'objet :**

* Nom et prénom :	
* Adresse :	
* Nom et adresse du propriétaire (si différents) :	
* Téléphone :	
* Adresse e-mail :	
* Type de propriété (par exemple, maison unifamiliale, immeuble à appartements, hall) :	
* Pièces situées en dessous du niveau de la rue (par exemple cave) :	

Protection des données

L'Administration communale de Bertrange, responsable du traitement de votre demande, collecte et traite les données à caractère personnel fournies dans ce formulaire. Ces informations sont conservées par l'administration pendant la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement. Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment. En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer.

Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser à l'administration concernée suivant les coordonnées indiquées dans le formulaire. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz L-4370 Belvaux.

En poursuivant votre démarche, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre de cette étude.